



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Risque déficitaire - Sécurité

Question écrite n° 4976

Texte de la question

M. Thibaut François attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le manque d'agents de sécurité privée pour les JO 2024. La Cour des comptes a rédigé un rapport alertant sur le risque déficitaire capacitaire en terme de forces de l'ordre. Le rapport fournit de nombreuses recommandations pour pallier cela, telles que la stabilisation des besoins en sécurité privée ainsi que l'établissement des mesures alternatives pour palier ses probables carences. En effet, tous les Français ont encore à l'esprit les incidents survenus au Stade de France lors de la Ligue des champions. Il ne serait pas acceptable que ces mêmes scènes de pertes de contrôle se reproduisent lors des JO 2024, qui nécessitent un dispositif de sécurité plus exigeant. Il souhaiterait connaître les actions concrètes que le Gouvernement met en place pour assurer un niveau de sécurité optimal lors de cet évènement.

Texte de la réponse

Le recrutement des agents privés de sécurité pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ressort de la compétence de l'organisateur, c'est-à-dire Paris 2024, qui a procédé à plusieurs appels d'offres visant à couvrir son besoin. Pour accompagner et soutenir cet effort de recrutement, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a créé un cadre réglementaire ad hoc afin de faciliter le recrutement d'agents de sécurité événementielle (CQP 106h, soit 3 semaines de formation). Sous l'impulsion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce certificat est accessible en distanciel pour un tiers de son contenu. La préfecture de région Ile-de-France et Pôle Emploi mobilisent des fonds afin d'offrir cette formation à 3 000 étudiants, comprenant rémunération, défraiement et prime en cas de participation aux JOP. L'Etat a débloqué 22 millions d'euros pour financer le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) en 2023 et 2024 pour les salariés exerçant dans la branche et voyant leur carte professionnelle en fin de validité. En complément, le conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) a revu son organisation pour améliorer la fluidité dans la gestion des dossiers, avec un point d'entrée unique à la Délégation territoriale de Bordeaux pour les demandes d'entrée en formation du CQP sécurité événementielle 106 heures. Le CNAPS s'est également rapproché de Pôle Emploi afin de communiquer la liste des employés de la sécurité dont le MAC arriverait prochainement à terme, envoyant des courriers individualisés les invitant à renouveler leur carte professionnelle. Enfin, la Délégation territoriale Ile-de-France est en lien direct avec les entreprises attributaires des marchés du COJO ainsi qu'avec les organismes de formation afin d'accélérer la délivrance des cartes professionnelles. Sur l'ensemble de ces actions, un volet communication et promotion des métiers de la sécurité privée (webinaire, réseaux sociaux, sites emplois) est déployé. Conjointement, la branche prévention sécurité, sous l'égide du Groupement des Entreprises de Sécurité (GES) qui promeut le CQP auprès de ses adhérents, a engagé une campagne sur son site et édité une plaquette accessible à tous les candidats. Avant l'été, les chiffres continuaient à progresser pour le vivier des demandeurs d'emploi en Ile-de-France : le nombre de recrutements réalisés par les sociétés de sécurité privée s'élève désormais à près de 5 100 personnes. Le nombre d'entrées en formation est d'environ 5 000 stagiaires. Plus de 60 000 demandeurs d'emploi ont été contactées par Pôle emploi.

Données clés

Auteur : [M. Thibaut François](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4976

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 573

Réponse publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9762